



LES DÎNERS DE L'INSTITUT DIDEROT

Autorité : un « enjeu pluriel » pour la présidentielle de 2022 ?

Thibault de MONTBRIAL

Autorité : un « enjeu pluriel » pour la présidentielle de 2022 ?

Thibault de Montbrial

SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Avant-propos André Comte-Sponville	p. 5
Autorité : un « enjeu pluriel » pour la présidentielle de 2022 ? Thibault de Montbrial	p. 13
Questions de la salle	p. 37
Les publications de l’Institut Diderot	p. 59

Avant-propos

Qu'il faille rétablir l'autorité, dans notre pays, beaucoup l'ont dit, et telle est aussi la thèse de Thibault de Montbrial. Mais lui l'énonce et la justifie avec une fermeté particulière. C'est qu'il est plus inquiet que la plupart. La France, à ses yeux, est une espèce de Titanic : « Nous sommes en train de sombrer, suffisamment vite pour qu'on s'en rende compte, pas assez pour que les gens comprennent qu'il est temps d'arrêter la musique sur le pont du paquebot. » Pessimisme ? Dramatisation excessive ? Ou bien lucidité et franchise, qui changent heureusement des platitudes du « politiquement correct » ? Le lecteur jugera. Thibault de Montbrial est un lanceur d'alerte. Nul n'est tenu de le suivre. Mais on aurait tort de ne pas l'écouter.

Quant aux causes de cet effondrement qu'il redoute, elles sont assurément multiples et il en pointe plusieurs : la méconnaissance de la violence, le manque de courage de nos gouvernants, le manque de transcendance de nos concitoyens, la tartufferie des médias bien-pensants, la mollesse ou le conformisme des magistrats... Mais l'une

d'entre elles domine toutes les autres : « L'immigration est le socle ; c'est la base de quasiment tous les problèmes français, qu'ils soient économiques, sociaux, mafieux, y compris les mafias qui exploitent la misère pour faire entrer des gens sur notre territoire ». Le propos choquera, surtout à gauche, ou inquiétera, y compris à droite. Raison de plus pour lire les pages qui suivent. On voudrait tellement que Thibault de Montbrial ait tort ! Cela ne prouve pas qu'il ait raison, mais ne saurait non plus tenir lieu de réfutation. « Il se pourrait que la vérité fût triste », disait Renan. Il se pourrait tout autant qu'elle soit désagréable ou politiquement incorrecte.

Thibault de Montbrial, qui fut militaire (en l'occurrence parachutiste dans l'infanterie de marine), est un spécialiste de ces questions. Il est avocat au barreau de Paris, où il s'est spécialisé dans la défense des victimes et des policiers. Il dirige le Centre de réflexion sur la sécurité intérieure, qu'il a créé, et enseigne dans les écoles de Police (notamment sur la notion de légitime défense) et, en droit pénal, à la faculté de Versailles St-Quentin en Yvelines. Cela donne au moins à ses propos le poids de la compétence, dont je ne saurais, sur ces questions, me prévaloir. Ajoutons qu'il vit sous protection policière (il a reçu plusieurs menaces de mort), ce qui y ajoute le poids du courage. Double raison, là encore, de l'écouter attentivement.

Au demeurant, notre intervenant prend soin de se distinguer des thèses de Renaud Camus, sur le « grand remplacement ». Il constate comme lui qu'il y a « un

grand changement de notre population » (qui le nie ?), mais n'y voit nullement un « grand complot » du patronat et des dirigeants politiques, qui aurait pour but de faire baisser le coût de la main-d'œuvre. L'explication est plus prosaïque, note-t-il : « Il y a beaucoup de faiblesse, de lâcheté, de renoncement, mais pas de volonté dissimulée ». Il me semble qu'il y a aussi, dans ce processus qu'il décrit et déplore, au moins une part de compassion, vis-à-vis de la misère du monde, une part d'humanisme, peut-être même une part de générosité, et que notre intervenant, si attaché aux « racines chrétiennes de l'Europe », devrait en saluer au moins les bonnes intentions, fussent-elles minoritaires et ambivalentes.

Notre ancien parachutiste n'est pas non plus un partisan du « tout sécuritaire », ni hostile, bien au contraire, à l'intégration des immigrés. Il constate, comme Jean-Louis Gergorin, que « la majorité des gens qui vivent en France et qui sont d'origine étrangère, quelle qu'elle soit, souhaitent s'intégrer et aiment vivre chez nous ». Il souhaite – il a évidemment raison – qu'on fasse tout pour les aider à réussir, pour mettre en avant leurs succès et faciliter leur promotion, que ce soit dans l'administration ou dans les entreprises. S'y refuser ou ne pas y parvenir, ce serait « faire le jeu des Frères musulmans, qui empêchent par la terreur ou le discrédit la réussite de ceux qui veulent s'intégrer ».

Mais il n'en constate pas moins que trop de prudence, sur ces questions, confine à l'aveuglement (« il y a un moment où l'on meurt d'être prudent »), et que le séparatisme

(qu'il soit islamiste, mafieux ou écologiste) menace non seulement la cohésion mais l'existence même de notre pays, du moins tel que nous le connaissons et l'aimons. De ces trois séparatismes, l'islamiste est assurément, à ses yeux, le plus inquiétant. Parce que Thibault de Montbrial serait islamophobe, au sens raciste du terme ? Je n'en crois rien. Mais parce qu'il est effrayé par ce qu'il constate et que les chiffres semblent confirmer : « Je vous rappelle cette étude de l'Institut Montaigne de 2016 qui montrait que 28 % des gens qui se déclaraient de culture ou de religion musulmane considéraient que la charia prime sur la loi française, le chiffre montant à 50 % pour les moins de 25 ans ».

Je suis toujours gêné devant ce genre de considération. D'abord parce que la notion de « charia » n'est ni claire ni univoque (son contenu varie selon les lieux et les époques). Ensuite parce que je ne vois pas comment un musulman, fût-il républicain, pourrait penser autrement. Notons d'ailleurs qu'un évêque catholique, à propos du secret de la confession (qu'il jugeait « plus fort que la République »), suscita récemment un tollé comparable à celui qu'entraîna l'étude en question, ou plutôt les pourcentages qu'elle donnait. Quant à moi, je ne suis choqué ni dans un cas ni dans l'autre. Si Dieu existe, il est par définition au-dessus de tout (c'est ce que Thibault de Montbrial appelle la transcendance, dont il dit regretter la disparition), donc notamment au-dessus de toute institution humaine. On ne pourrait mettre la République au-dessus des Commandements ou de la charia qu'à condition de ne pas comprendre ce qu'est Dieu, s'il

existe (un être transcendant, « souverainement parfait et infini », disait Descartes), ou de ne pas comprendre ce qu'est la République (si évidemment immanente, limitée et imparfaite). Bref, pour considérer que la loi de Dieu est supérieure aux lois de la République, il suffit... de croire en Dieu !

J'ajouterai d'ailleurs, parlant en mon nom propre (non certes au nom de l'Institut Diderot), que l'athée que je suis fait bien pire : je considère que les lois de ma conscience sont supérieures aux lois de la République, ce pourquoi j'annonce à l'avance que je désobéirai à ces lois, si je le puis, à chaque fois (il faut bien sûr souhaiter que cela ne se produise pas, ou ne se produise qu'exceptionnellement) que je considérerai que c'est mon devoir (comme firent tous ceux qui transgessèrent, pendant l'Occupation, les lois anti-juives de Vichy). A supposer que la République vote à nouveau une loi raciste, qui ne voit qu'il faudrait refuser de s'y soumettre ? Du temps où la république interdisait l'avortement, était-il coupable d'organiser, comme fit le MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception), des avortements clandestins et médicalement sécurisés ? Pour la République, sans doute, du moins c'est ce que statuèrent longtemps les magistrats. Mais pour la morale ? Mais pour la conscience ? Mais pour un esprit libre ? Faut-il, parce que la République interdit l'euthanasie, s'interdire d'aider à mourir votre parent en phase terminale qui supplie qu'on mette fin à son supplice ? Chacun jugera, en conscience, et c'est dire assez que la République n'y suffit pas.

La question n'est donc pas de savoir si tel ou tel met la loi de Dieu, ou ce qu'il prend pour telle, au-dessus des lois de la République, mais si la République a les moyens de faire appliquer – y compris par ceux qui ne les approuvent pas – les lois qu'elle s'est données. Problème non plus métaphysique (comme sont les éventuelles lois de Dieu) mais politique, juridique et policier. Question, non de foi, mais de rapport de forces. Non de morale, mais d'efficacité. Sans une loi commune, comment pourrions-nous, dans une société laïque, vivre ensemble ? Il faut donc respecter la diversité et la liberté des croyances (on a le droit de penser que la loi de Dieu est supérieure à la loi des hommes), tout en faisant en sorte que « force reste à la loi », comme on dit, s'agissant bien évidemment ici des lois de la République. Cela suppose que toute violation de la loi soit sanctionnée, quelles qu'en aient été les motivations (qu'elles soient par exemples économiques, perverses ou religieuses), et d'autant plus sévèrement qu'elle porte davantage atteinte à la sécurité de tous et à la liberté de chacun. De ce point de vue on a raison de dire que c'est aux musulmans vivant en France de s'adapter à la République, et en aucun cas à la République de s'adapter à l'islam ou à la charia. La République n'a pas besoin d'être adorée (et même, laïcité oblige, ne doit pas l'être), mais elle a besoin d'être obéie. Encore faut-il qu'elle s'en donne les moyens.

C'est où l'on retrouve la question de l'autorité, et notre spécialiste de la sécurité intérieure a assurément raison de constater que cette dernière, depuis des années, fait trop souvent défaut. Il en donne des exemples que tous ont

en mémoire (depuis la ZAD de Notre-Dame-des-Landes jusqu'au caillassage des pompiers ou des policiers, dans telle ou telle cité) et qui sont tous désolants. Qu'est-ce que l'autorité ? J'en ai proposé, dans mon *Dictionnaire philosophique*, cette brève définition : « C'est le droit de commander, et l'art de se faire obéir ». Le droit dépend des textes. L'art, des hommes.

Que faire ? D'abord, répond Thibault de Montbrial, « reconstruire la confiance ». Ensuite « reprendre en main nos frontières », de préférence à l'échelle de l'Europe. Puis « repenser l'asile (sur le principe duquel il n'est bien sûr pas question de revenir) », retrouver « une justice qui protège », repenser l'équilibre budgétaire (quitte à réduire les dépenses sociales et « en investissant massivement sur le régaliens » et l'éducation), « retrouver une forme de transcendance » (mais si elle est transcendante, cher Maître, comment ne serait-elle pas au-dessus de la République ?), enfin, et surtout, « avoir le courage d'exercer l'autorité », c'est-à-dire « d'oser appliquer nos lois ». Sur ce dernier point au moins, il me semble qu'un démocrate ne peut qu'être d'accord. La démocratie est le pouvoir du peuple : s'il n'y a plus de pouvoir, ou si ce dernier ne sait plus (ou n'ose plus) se faire obéir, il n'y a plus de démocratie.

André Comte-Sponville
Directeur général de l'Institut Diderot

Autorité : un « enjeu pluriel » pour la présidentielle de 2022 ?

Notre pays est à la croisée des chemins. Il est profondément fracturé. Depuis le premier trimestre 2015, quand j'écrivais *Le sursaut ou le chaos*, nous avons réussi, sur le plan tactique, à éviter le chaos dont je parlais. Mais, en réalité, la situation a empiré à maints égards. Nous sommes en train de sombrer, suffisamment vite pour qu'on s'en rende compte, pas assez pour que les gens comprennent qu'il est temps d'arrêter la musique sur le pont du paquebot.

Les fractures françaises sont nombreuses. Elles sont économiques, sociales, territoriales ; elles sont aussi, peu de gens osent le dire, ethniques, culturelles et religieuses. La conséquence de ces fractures est une défiance montant en flèche envers tout ce qui représente l'autorité et les institutions. La crise sanitaire révèle un complotisme fou, qui avait déjà commencé avec les Gilets jaunes. On voit aujourd'hui des personnes, même parmi celles qu'on aurait pu penser éduquées, remettre en cause la

science, pourtant un des progrès les plus incontestables de nos sociétés. La conduite des affaires publiques est aussi radicalement remise en cause : les pires vilenies sont prêtées à nos gouvernants, nos forces de sécurité ne sont plus vues pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire la police et la gendarmerie de la République, chargées du maintien de l'ordre et garantes de la paix publique, mais comme une milice macroniste.

La marque institutionnelle de cette défiance, c'est l'abstention terrifiante aux élections. Au mois de juin dernier, certains maires ont été élus par 6 ou 7 % des électeurs inscrits, ce qui pose un réel problème de légitimité que ne manquent évidemment pas d'utiliser, dans un cercle terriblement vicieux, tous ceux qui défient le système.

L'autre conséquence dramatique de cette défiance, au-delà de son caractère intellectuel et institutionnel, est la violence qu'elle engendre. Notre société redevient une société où la violence est un mode de règlement des conflits. Elle monte envers les représentants des institutions, envers la police et la gendarmerie, les élus, les pompiers, les soignants, le SAMU.

À périmètre comparable, entre le premier semestre 2019 et le premier semestre 2021 (en écartant 2020 en raison du confinement), les atteintes physiques aux personnes ont augmenté officiellement de 10 % (Le Figaro). Tous mes contacts sur le terrain, les parquets, les procureurs, les chefs de service, les Directions Départementales de la Sécurité Publique, les commandements de groupement

de gendarmerie en font le constat au quotidien. La lecture de la presse quotidienne régionale le confirme, je vous renvoie aussi non seulement au compte Twitter du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure (CRSI) que je dirige, mais aussi de Actu17, très bien informé, qui relaie parfois heure par heure ce qui se passe de cette nature sur le territoire français et dont la lecture est sidérante.

Il est donc urgent de rétablir l'autorité. La situation est périlleuse et on commence à le reconnaître même au sommet de l'État. Un petit peu avant le confinement, j'étais invité à déjeuner par un ministre régional que je connais depuis longtemps. Je lui ai dit que, selon moi, les fragilités sont si importantes qu'il ne peut être exclu, même si ce n'est évidemment pas certain et qu'il faut tout faire pour l'éviter, qu'un enchaînement de violences – que ce soit à la suite d'un accident, même industriel, de violences de droit commun ou de nature terroriste, islamiste ou d'extrême droite – puisse aboutir à l'effondrement de notre pays en quinze jours. Je me suis dit qu'il n'allait pas me répondre, étant donné sa position, mais non, il a pris son temps, il m'a regardé et m'a dit qu'il était d'accord. Et il était un des principaux personnages de l'État à l'époque. C'est une différence par rapport à 2015 quand j'ai écrit mon premier livre : il y a six ans, on trouvait des gens pour penser cela dans le *middle management* de l'appareil sécuritaire ; mais quand on dépassait ce stade et qu'on arrivait au niveau des principaux responsables politiques ou dans l'administration, il y avait encore un certain déni.

Aujourd’hui, je peux garantir qu’il n’y a pas un personnage de l’État qui, en privé, pense différemment. Pas un. Ils le savent tous et ce qui m’étonne toujours est de voir des politiques de profession reconnaître le constat en privé, mais refuser de mettre en place les seules méthodes dont on sait qu’elles auraient une chance de marcher, et encore, sans certitude. Cela, parce que ce serait « *faire le jeu de l’extrémisme* », parce qu’il faut « *rester prudent* », et surtout paraître modéré. Mais il y a un moment où l’on meurt d’être prudent. Non pas qu’il faille sortir de la modération à mauvais escient, mais, à un moment, devant la gravité de la situation, il faut être capable de penser *out of the box*, pour reprendre une expression éculée. Je vais ici présenter certaines mesures parmi celles que je développe dans *Osons l’autorité*. Mais auparavant, il me faut énoncer les principaux éléments de diagnostic sur notre situation.

* * *

I. LA SITUATION MIGRATOIRE

J'ai eu l'occasion d'en parler lors des travaux du Livre Blanc de la sécurité intérieure (auquel la contribution du CRSI est annexée)¹. L'immigration est le socle : c'est la base de quasiment tous les problèmes français, qu'ils soient économiques, sociaux, mafieux, y compris les mafias qui exploitent la misère pour faire entrer des gens sur notre territoire.

Je me limiterai ici à deux séries chiffres :

- 1) France Stratégie a publié récemment une étude sur les ségrégations résidentielles, à partir de la base statistique des données de naissance collectées par l'INSEE². Ce document est très intéressant, avec des cartes et des données tout à fait édifiantes sur les villes moyennes, par exemple Rennes. En utilisant l'outil statistique et cartographique fourni par l'étude, on voit qu'en 2017, en Seine-Saint-Denis, les 0-18 ans immigrés ou nés d'au moins un parent immigré extra-européen sont majoritaires dans plus de la moitié des communes de Seine-Saint-Denis. Le chiffre atteint même entre 70 et 75 % dans cinq communes.
- 2) Les chiffres de l'INSEE montrent que la structure des naissances dans notre pays en fonction de l'origine évolue rapidement³.

1. Disponible sur : <https://www.crsi-paris.fr/wp-content/uploads/2020/02/Contribution-CRSI-livre-blanc-sécurité-intérieure.pdf>

2. Voir : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/evolution-de-segregation-residentielle-france>.

3. Voir le tableau de données téléchargeable sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381382>.

En vingt ans, de 1998 à 2018 :

- 1/- le nombre d'enfants nés d'un ou de deux parents étrangers a augmenté de près de 70 % ;
 - le nombre de ceux nés d'un ou de deux parents étrangers de nationalité hors UE à 27 a augmenté de plus de 80 % ;
- 2/- le nombre d'enfants nés avec un seul des deux parents étrangers de nationalité hors UE à 27 a plus que doublé ;
- 3/- le nombre d'enfants nés de deux parents étrangers a augmenté de près de 54% ;
 - parmi ces derniers, le nombre de ceux dont les deux parents sont de nationalité hors de l'UE à 27 a augmenté de 43 % ;
- 4/- enfin, dans la même période, le nombre d'enfants nés de deux parents français a diminué de 14 %.

La part actuelle (en 2020) d'enfants nés d'au moins un parent étranger est d'environ un quart. Parmi ceux-ci, les enfants dont au moins l'un des parents a une nationalité extérieure à l'Union européenne à 27 représentent 22 % des naissances totales en France, et la part de ceux dont les deux parents sont de nationalité extérieure à l'Union européenne à 27 est de 8 %.

Ces chiffres ne sont en outre que des chiffres officiels, qui ne tiennent pas compte de l'immigration clandestine. Or on sait – la Cour des comptes l'a redit dernièrement – que les obligations de quitter le territoire français, les

OQTF, ne sont appliquées qu'entre 12 et 15 % des cas. Autrement dit, plus de 85 % des illégaux qui ont été identifiés – sans compter, donc, ceux qui ne l'ont pas été – ne partent pas. Tous les gens hors d'Europe savent que celui qui entre en France reste en France, à 15 % près. C'est un réel problème, parce que ça crée des sédimentations annuelles qui s'ajoutent à tous les chiffres d'immigration légale sur lesquels communique le Ministère de l'Intérieur. On ne peut pas par nature mesurer ce phénomène : s'agit-il de 100 000, 150 000 par an depuis 20 ans ? Est-ce plus, est-ce moins ? Nul ne le sait, mais on ne peut pas soutenir que nous avons un solde migratoire nul, comme continuent à nous le dire officiellement de nombreux responsables. Notre population change donc, et ce changement affecte de façon visible certains écosystèmes locaux : les commerces, les enseignes, les vêtements...

Cette modification de la population a trois conséquences.

Mais avant de les examiner, je souhaite répondre par anticipation à la question de savoir si je crois au « grand remplacement ». Le « grand remplacement » est une théorie politique élaborée par Renaud Camus, un penseur d'ultra-droite, qui ne soutient pas seulement que la population change, ce qui est factuellement vrai, mais que ce changement est le résultat d'une volonté insidieuse de la part du patronat français et des responsables politiques pour faire entrer en France de la main-d'œuvre peu qualifiée et peu coûteuse. Contre Renaud Camus, je suis convaincu qu'il n'y a pas de grand complot. C'est

beaucoup plus prosaïque : il y a beaucoup de faiblesse, de lâcheté, de renoncements, mais de pas de volonté dissimulée. Je constate qu'il y a un grand changement de notre population, mais je récuse l'expression de « grand remplacement ». Il y a une différence fondamentale entre les deux : le fantasme d'une coordination complotiste.

Je reviens aux trois conséquences que j'évoquais.

- 1) La première est culturelle. Cette immigration massive étant d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne, et essentiellement musulmane, elle induit un changement culturel dans notre pays, décennie après décennie, parfaitement perceptible aujourd'hui et utilisé par des pays comme le Qatar ou la Turquie pour déstabiliser notre pays.
- 2) Ensuite, il y a une délinquance-type. C'est toujours un tabou, mais il existe un lien direct entre délinquance et immigration par la nature des actes commis et par leur ampleur. Par la nature des actes commis : les attaques au cou à l'arme blanche, en langage administratif, c'est-à-dire, en réalité, les égorgements se multiplient ; il en va de même des agressions sexuelles : je donne des chiffres vertigineux dans *Osons l'autorité* concernant Calais, la Suède, l'Italie où ces dernières années plus d'une sur deux est commise par des étrangers en situation irrégulière. Cette délinquance est aussi liée à l'immigration par son ampleur : selon les chiffres du parquet de Paris, 75 % des agressions physiques à Paris sont commises par ce qu'on appelle pudiquement des

mineurs non accompagnés, dont en réalité on estime qu'une grande majorité ont entre 18 et 30 ans, et qui sont d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne.

3) Enfin, il existe un lien avéré statistiquement entre le terrorisme islamiste et l'immigration. Les chiffres montrent, certes, que 79 % des attentats en France depuis 2015 ont été commis par des Français. Mais la quasi-totalité de ces actes terroristes ont été commis par des gens qui ont au moins l'un de leurs deux parents originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, 100 % des auteurs étant par ailleurs des musulmans.

II. LA MONTÉE DES SÉPARATISMES

Le mot a enfin été introduit dans le débat public. Notre société est minée par le séparatisme, qui prend plusieurs visages.

Premièrement, le séparatisme islamiste dans plusieurs quartiers, par exemple la Reine-Jeanne à Avignon. Une gentrification musulmane s'accompagne d'une salafisation de l'espace public, les classes moyennes rachètent les pavillons et, petit à petit, tous les commerçants non musulmans quittent le quartier, si bien qu'il devient impossible d'acheter autre chose que du halal et que se met en place une organisation sociale parallèle avec un tribunal de la charia qui gère les différends commerciaux

ou les problèmes familiaux, etc. Cela parfois sur seulement quelques centaines de mètres carrés : un commissaire de police de grande banlieue parisienne me disait que chez lui, il a trois « mini-califats ». Des mini-califats dans notre pays, donc, où l'on ne va plus sauf si vraiment ça va très mal, où l'on ne reste jamais longtemps et où la population s'autorégule en marge de la République.

Il y a aussi un séparatisme mafieux : nous avons tous vu les images fin août de Marseille où il est impossible de rentrer dans les cités, avec des *check-points* gardés par des adolescents qui contrôlent les identités.

Enfin, on constate aussi un séparatisme écologiste, avec la mise en place de ZAD. À Notre-Dame-des-Landes, malgré la décision gouvernementale puis le referendum local gagné par les partisans du nouvel aéroport, celui-ci a été abandonné. Je n'ai pas d'avis sur le fond du débat, mais ce que je constate c'est que la légitimité démocratique, qui s'est doublement exprimée (d'abord par la décision prise par un gouvernement issu de l'assemblée démocratiquement élue, puis par le résultat d'un referendum local) a été mise à mal par quelques marginaux qui décident, au nom d'une vision extrême de notre mode de vie, de n'appliquer ni les décisions politiques ni celles rendues par la justice puis se battent avec les gendarmes, avec pour résultat le retrait du projet par le gouvernement pour éviter des morts. Ceux qui ont objectivement gagné sont les séparatistes et, à cet égard je souhaite bien du plaisir aux autorités à Bure, site retenu pour l'enfouissement des déchets radioactifs.

III. L'ISLAMISME

La France a été frappée à de nombreuses reprises par le terrorisme islamiste. Il est important de souligner que le terrorisme n'est pas le fait de fous. C'est un moyen en vue d'un objectif politique. Certains utilisent la voie des urnes, d'autres utilisent la violence, mais l'objectif est le même. C'est de la politique. Nous avons perdu en France l'habitude de la violence politique, ce qui explique pourquoi elle nous sidère et, surtout, pourquoi par un effet de contraste, tout ce qui n'est pas violent nous rassure, d'où la tentation de s'ouvrir aux salafistes qui viennent expliquer qu'ils peuvent aider à déradicaliser parce qu'ils connaissent le vrai islam. Cela revient à faire entrer un loup politique beaucoup plus fin que les auteurs de violences dans notre système.

Je suis extrêmement inquiet pour l'avenir de la France face à l'islamisme. Je rappelle toujours ceci : ce ne sont pas les majorités démocratiques qui renversent les institutions et les civilisations, mais quelques milliers de personnes déterminées. Ces personnes ont besoin de matériel, d'organisation, mais, surtout, d'un écosystème au sein duquel elles pourront se fondre avec une partie de la population qui les soutient et qui empêchera l'action des autorités. Or nous sommes dans cette situation. Quand on regarde tous les dossiers terroristes jugés depuis trois ou quatre ans à Paris, on se rend compte qu'il y a, derrière ceux qui passent à l'acte, toute une chaîne de complicités composée de gens qui ne vont pas commettre l'acte final, mais dont les agissements

sont pour autant essentiels parce qu'ils vont fournir la logistique, l'abri, le transport dont ont besoin les terroristes. Cela, parce qu'ils privilégient le lien religieux à la République française : je vous rappelle cette étude de l'Institut Montaigne de 2016 qui montrait que 28 % des gens qui se déclaraient de culture ou de religion musulmane considéraient que la charia prime sur la loi française, le chiffre montant à 50 % pour les moins de 25 ans.

Il y a donc toutes les raisons d'être extrêmement inquiets, d'autant plus que des pays comme le Qatar ou la Turquie exploitent la situation avec les méthodes prônées depuis les années 1930 par les Frères musulmans en Égypte. Car tout ce dont je parle a été explicitement écrit, il suffit d'avoir la curiosité de s'y intéresser pour le lire. La méthode de déstabilisation des pays occidentaux a été clairement annoncée, c'est la technique des Frères musulmans : faire allégeance, dire qu'on s'intègre, jouer le rôle institutionnel, le temps que la population convaincue augmente et, entre-temps, créer des incidents au moyen d'associations qu'on soutient en sous-main parce que chaque incident est l'occasion de victimiser et ainsi de recréer une identité autour de l'islam tout en défaisant l'adhésion aux lois et aux règles de la République française. Ceux qui ont connu le GIA en Algérie expliquent ça très bien. Petit à petit, selon le bon proverbe : « vous avez l'heure, mais nous avons le temps », la France est mitée et le jour où il y aura 25 % de musulmans en France le pays s'effondrera naturellement, s'il ne s'est pas effondré avant et si on n'a pas tout fait pour qu'il ne s'effondre

pas. Il n'y a pas un pays où une minorité musulmane est arrivée à 25 % qui n'a pas explosé dans la violence et dans la partition.

Pour en revenir au terrorisme, quel est l'état actuel de la menace ? Il y a un réel risque d'attaque coordonnée parce que beaucoup d'anciens combattants de Syrie sont sortis de prison, d'autres sont en train de sortir, d'autant plus qu'il ne faut pas prendre en compte les seuls Français, mais les francophones, c'est-à-dire aussi les Belges et les Maghrébins, qui peuvent se fondre parfaitement dans nos rues pour agir. On estime qu'environ 1 700 Français sont partis combattre, que 300 sont morts et que les autres sont rentrés ou vont rentrer. Si on intègre les personnes ayant la nationalité d'un pays du Maghreb, on est à plus de 10 000 individus dont on ne sait pas vraiment où ils sont. Certains sont supposés être en prison en Tunisie, mais on n'en est pas très sûrs. En tout cas, nous avons là affaire à des gens qui ont le goût du sang dans la bouche et qui sont capables de recruter, de former et de coordonner des actions de type militaires. Al-Qaïda a aussi directement menacé la France dans ses deux dernières vidéos diffusées en 2021 depuis le Pakistan. Il semblerait que nous soyons en train de devenir leur principal ennemi aujourd'hui. Enfin, il y a un risque de projection depuis la Libye. Les Turcs sont en train de disséminer des combattants islamistes partout où ils interviennent, en Arménie, ainsi qu'en Libye où ils ont créé une base qui a vocation à s'assurer le contrôle du pays, mais aussi à déstabiliser les Occidentaux au Sahel. Il n'y a aucune raison, compte tenu de l'histoire des

projections islamistes sur notre territoire et en Europe en général, que la Libye ne soit pas utilisée comme base arrière pour des projections de commandos en Europe. Cela arrivera nécessairement.

IV. LES TERRORISMES D'ULTRA-DROITE ET D'EXTRÊME-GAUCHE

Un mot, enfin, sur les autres formes de terrorisme, qui ont connu certains développements récents. Le terrorisme d'extrême gauche est un vrai sujet. Jusqu'à maintenant, il agit à bas bruit. Il y a beaucoup d'attaques contre les infrastructures d'EDF et d'Enedis, notamment dans la région de Grenoble. On en parle très peu, le Parquet national antiterroriste surveille les dossiers, mais ne s'en empare pas. Officieusement, tant qu'il n'y a pas de morts, il ne prend pas en charge ces dossiers. Pour l'instant, en effet, l'extrême gauche ne tue pas, comme à l'époque d'Action directe. Certains pensent que cela se reproduira bientôt, nous verrons, mais, en tout cas, il y a une vigilance, sachant que l'extrême gauche a une tradition de la clandestinité que n'a pas l'extrême droite. Ceux-ci sont plus habitués aux coups d'éclat mal préparés et sont en général assez jobards. On se souvient de Maxime Brunerie qui avait essayé de tuer Jacques Chirac en 2002. Plus récemment, cinq groupes d'extrême droite ont été démantelés, dont un qui recrutait la première personne venue à déblatérer sur Internet; à la deuxième réunion, on lui donnait tous les plans, des élucubrations de fin

de banquet. Quand certains se sont vraiment mis à acheter des armes, la DGSI est intervenue. Ce ne sont pas vraiment les groupes de ce type qui suscitent l'inquiétude, mais un coup d'éclat est à craindre. Il y avait dans *Le Canard enchaîné* du 8 septembre une information que la DGSI a tenté de garder secrète, alors qu'elle communique souvent sur ses succès : un individu d'extrême droite a été arrêté à Colmar, il avait fabriqué quatre bombes sales avec des résidus d'uranium, dont trois étaient en état de fonctionner. Selon l'un des enquêteurs, cela n'aurait pas forcément fait beaucoup de dégâts, mais, sur le plan psychologique, l'utilisation d'une bombe sale avec des résidus nucléaires dans notre pays aurait eu un impact considérable.

V. LES MESURES A PRENDRE

1. Restaurer la confiance

Le diagnostic posé, que faire ? La première chose à faire est de reconstruire la confiance. Et sur ce point, il faut reconnaître que nos dirigeants ont leur part de responsabilité. La gestion initiale de la crise sanitaire est ainsi pour moi un mystère absolu. On sait aujourd'hui que, au plus tard le 31 décembre 2019, les autorités avaient des informations sur la situation, l'ambassade de France de Pékin ayant envoyé un télégramme au Ministère des Affaires étrangères. Au plus tard, parce que la DGSE avait probablement déjà des éléments. Pourtant, en janvier et en février, nos dirigeants ont expliqué, d'abord, que ce

n'était rien, ensuite que nous étions suffisamment organisés pour que ça n'arrive pas jusqu'à chez nous – ce qui, vu l'ampleur du trafic aérien mondial et le nombre d'avions atterrissant sur notre territoire, n'a aucun sens – enfin, que le masque n'était pas nécessaire, message dont on a très vite compris que la motivation réelle était que nous n'en avions pas. Nous n'en avions pas parce que, quand nous avons été alertés du risque potentiel, nous n'avons pas immédiatement fait un audit des stocks et des commandes, quitte à ne pas nécessairement le rendre public. Le summum était atteint quand on nous a expliqué que les masques ne sont pas obligatoires car c'est compliqué de les mettre (sic !), pour ensuite en fin de compte les rendre obligatoires.

Anticiper, dire la vérité, y compris lorsqu'on ne sait pas : sans ces qualités de lucidité et de sincérité chez nos gouvernants, la défiance continuera de monter.

2. Reprendre en main nos frontières et repenser l'asile

Une autre condition est la reprise en main de nos frontières, ce qui demande du courage politique. L'anecdote suivante me paraît significative. Le président de la République actuel a été élu, et Gérard Collomb a pris ses fonctions de ministre de l'Intérieur, juste avant le Conseil européen prévu fin mai 2017. Collomb a donc convoqué dans son bureau de nombreux hauts-fonctionnaires du renseignement et leur a demandé quelle initiative sécuritaire forte permettrait de marquer

d'emblée le quinquennat et notre leadership sur l'Europe. Après un moment, un fonctionnaire irréprochable, à la carrière brillante, très fin connaisseur en matière de renseignement et de terrorisme en particulier a proposé la chose suivante : nous savons que nous sommes submergés par les flux migratoires ; nous connaissons le lien entre ceux-ci, le terrorisme et l'islamisme ; nous pourrions donc impliquer l'Europe et prendre la main sur le régaliens au moyen d'une opération très simple à comprendre pour nos concitoyens : transformer Frontex en opération barrage sur la Méditerranée. Exactement comme l'ont fait les Australiens. Autrement dit, ne plus laisser passer aucun bateau de migrants en route pour l'Europe, aborder ceux qui arrivent, donner du lait pour les bébés, de l'eau pour toutes les personnes à bord, et ensuite renvoyer le navire à son port de départ. Il y a eu un silence, puis Collomb a répondu à ce fonctionnaire qu'il était fou car je cite « c'est politiquement invendable ». Dans la même veine, une personne parmi les tout premiers responsables du renseignement français, tout à fait d'accord avec mon diagnostic, me disait au début de l'été 2018, alors que le Président hongrois Victor Orban était la cible du président français : « Heureusement qu'il y a Orban, parce qu'il permet de faire évoluer l'équilibre européen un peu plus vers la droite, ce qui nous permet d'en obtenir un peu plus de l'Union en matière de sécurité, ce qui est indispensable ». C'est sans doute très finement joué d'un point de vue politique, mais ces petites manœuvres face à des sujets cruciaux sont, en fin de compte, assez consternantes.

Nous devons par ailleurs repenser l'asile, sur le principe duquel il n'est bien sûr pas question de revenir. La priorité consiste à exécuter nos OQTF. Qu'on ne dise pas qu'il s'agit d'un problème de moyens. Certes, le renvoi est extrêmement contraignant. Les personnes renvoyées sont placées dans des vols commerciaux, elles font souvent tout pour qu'elles ne puissent pas être acceptées à bord, et sont accompagnées par les services de police les mieux payés du pays étant donné la difficulté de la tâche. Mais en pratique, pourquoi ne pas louer des avions dans lesquels on mettrait 250 expulsés ? Les recours de la Cour européenne des droits de l'homme contre les expulsions ne devraient pas être suspensifs. Et à supposer que nous soyons condamnés à quelques milliers d'euros d'amende dans une douzaine d'années par des juges idéologues qui n'ont jamais jugé dans un tribunal de leur pays d'origine, qui sont là parce qu'ils appartiennent à des associations, pendant toutes ces années l'expulsé aura été dans son pays d'origine et n'aura pas été un trouble à l'ordre public dans notre pays. Cela me convient, et je suis sûr qu'au moins 60 % de notre population n'y verrait que des avantages.

3. Une justice qui protège

Les juges n'aiment pas qu'on le leur rappelle, mais la justice est un producteur de sécurité. Le premier rôle du juge est de protéger les Français. La sécurité dépend de deux maillons : le maillon policier, chargé de faire cesser les troubles et d'interpeller les auteurs d'infraction, et le maillon de la justice. Mais de ce point de vue, selon

moi, le gouvernement est difficilement crédible quand y figure comme garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti, qui a consacré quarante années de sa vie d'avocat à critiquer et parfois attaquer durement le système. Il en a parfaitement le droit, mais il n'est pas possible pour une figure nationale qui s'est ainsi opposée au système pendant quarante ans, d'incarner du jour au lendemain l'autorité de l'État. Les Français le comprennent bien, comme ils ne se satisfont pas du saupoudrage de mesurettes.

4. Repenser l'équilibre budgétaire

C'est la mère de toutes les batailles.

Il nous faut une révolution budgétaire pour se donner les moyens faire tout ce dont j'ai parlé, et tout ce que je n'ai pas eu le temps de présenter, mais dont je parle dans mon livre. Songez que sur les quarante dernières années, les budgets sociaux représentent 60 % du PIB, tandis que seulement 3 % de celui-ci est consacrée aux budgets régaliens (armée, intérieur, justice).

Si ça avait dû marcher, ça se saurait.

Il faut évidemment continuer à faire du social, notamment parce que c'est un amortisseur, mais il faut le faire mieux et, surtout, je pense qu'il faut faire adopter à l'État un régime protéiné, en investissant massivement sur le régalien, dans lequel j'intègre l'éducation.

5. Retrouver une transcendance en renouant avec notre histoire et notre identité

L'éducation est un enjeu majeur notamment pour la raison que nous sommes dans un pays dans lequel il n'y a plus de transcendance. C'est l'une des forces des islamistes, qui ne se privent pas de mettre en avant ce point. Leur discours, quand ils recrutent, est de dire que les Occidentaux ne croient plus en rien, se vautrent dans l'alcool et le foot à la télé, mettent des femmes nues partout sur les murs, bref, n'ont plus aucun projet de société et aucune valeur. Alors qu'eux donnent aux jeunes un but et une lecture de l'histoire à travers l'Oumma. Pour répondre à cela, je pense que nous devons assumer notre identité. L'identité n'est pas un gros mot et je pense qu'une des faiblesses structurelles de notre président de la République est qu'il ne s'est jamais intéressé aux questions identitaires. Voyant tout à travers le prisme de l'économie, il considère pour schématiser que si l'économie redémarre, cela réglera les problèmes. Ce n'est pas vrai. Tous les responsables islamistes importants en Europe sont des cadres moyens ou supérieurs, des gens insérés dans la société, avec un bon niveau de vie. Ils ont seulement un idéal différent du nôtre.

Nous devons donc être fiers de ce que nous sommes, sans arrogance, mais fiers. Fiers d'être une société qui tend, quoiqu'encore très imparfaitement, vers l'égalité homme-femme. Une société où l'on a la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire. En face, le crime d'apostasie est puni de mort. Une société où l'on peut aimer qui l'on veut. En face, les homosexuels sont exécutés.

Quand je vois les LGBTQ+ aux côtés d'islamistes dans des manifestations, comme le 10 novembre 2019, je suis stupéfait. C'est suicidaire.

6. Avoir le courage d'exercer l'autorité

Mettre en place une politique d'éducation, recréer de la transcendance, reconstruire notre éducation, cela prend du temps. Pendant ce temps-là, il faut tenir, et je crois que pour cela, la première chose est d'avoir du courage, le courage d'oser appliquer nos lois. Appliquer nos lois : cela paraît aller de soi, mais c'est le contraire qui se passe quand des pompiers et des policiers se font caillasser dans les cités, qu'on ne soutient pas les forces de l'ordre, que la justice adapte la doctrine aux moyens en amnistiant au-delà de 65 000 détenus, sous prétexte de Covid, des gens dont, dans ces conditions, une bonne part récidivera. Il ne s'agit pas d'écartier définitivement les délinquants de la société ou de les laisser dans la délinquance, mais de faire sentir à ceux qui sont au début d'un parcours de délinquance que la société réagit, qu'elle sanctionne et ne se laisse pas faire. Je suis par exemple favorable aux courtes peines de prison, de quelques jours, qui ne désocialisent pas, qui ne font pas perdre son couple, son emploi ou son logement, mais qui ne donnent pas envie d'y retourner.

Les familles aussi doivent assurer leur part d'autorité. Un parent dont l'enfant s'est mal conduit ou a eu une mauvaise note à l'école, au lieu de sanctionner son enfant pour qu'il travaille mieux, va aller faire pression

sur l'enseignant. Le juge Trévidic m'a raconté qu'il avait vu un jour en perquisition un père qui montrait des vidéos de décapitation à son enfant et qui l'entraînait sur des ours en peluche... « *qu'est-ce que cela va donner, me disait-il, quand cette génération-là va faire la guerre à notre génération à qui on ne peut plus donner une fessée sous risque de se retrouver au tribunal ?* »

Nous oublions que l'humanité est violente et que ce n'est pas pour rien qu'un État détient la violence légitime. Utilisons-la.

À Marseille, il n'y a qu'une manière de rétablir l'ordre, qui aurait en outre un effet pédagogique : boucler les Marronniers et y envoyer des unités dont c'est le métier, gendarmes mobiles ou CRS, pour ratisser et constater avec les magistrats toutes les infractions – stupéfiants, armes, etc. Cela risque de faire des morts? Je ne sais pas, mais en tout cas, il s'agit d'un exercice d'autorité légitime et si en face il y a une opposition qui nécessite d'avoir recours à la force légitime et peut-être des morts, c'est leur problème. Le jour où le pouvoir politique sera capable d'assumer des actions comme celle-là, des actions que les populations concernées, qui n'en peuvent plus de toute cette violence, attendent désespérément, le jour où le pouvoir politique ne sera pas tétonisé par la Une de Médiapart, de Libération ou l'éditorial du Monde, nous aurons une chance d'en sortir. Mais il faut faire vite : nous avons en face des gens qui ne sont pas encore organisés. Une explosion peut venir accidentellement, mais pas encore pour des raisons structurelles. Nous avons

encore l'avantage, il faut l'utiliser. Il faut assumer cette autorité légitime, il faut avoir le courage d'assumer les conséquences de ce genre d'actes, il faut soutenir les fonctionnaires qui seraient chargés de ce genre d'opérations.

L'un des freins, cependant, est que contrairement à nos parents et surtout à ceux qui les ont précédés, notre classe dominante, politique, économique, médiatique, universitaire n'a jamais été confrontée à la vraie violence, n'a jamais fait l'expérience de la guerre, n'a jamais connu la peur. 99 % des gens qui dirigent notre pays au sens large ne savent pas ce qu'est la violence ; ils se la représentent, ils en sont informés, mais ne la connaissent pas, ce qui fait qu'il y a un décalage terrible entre eux, la population qui la subit, et ceux dont c'est le métier d'y faire face.

* * *

Je donne depuis plusieurs années de nombreuses conférences dans le pays, je fais des déplacements, je rencontre nombre de professionnels de la sécurité et de la justice. Je n'ignore pas que ceux qui viennent voir un conférencier tendent à être d'emblée plutôt d'accord. Mais toutes ces rencontres me persuadent d'une chose : oser l'autorité, assumer l'application de nos lois, assumer notre identité sans arrogance, mais avec fermeté, pour recréer une société dans laquelle le vivre ensemble aurait à nouveau un sens, pas le sens dévoyé qu'il a pris aujourd'hui, est le vœu le plus cher d'une très large majorité de nos concitoyens.

Questions de la salle

Nicolas Arpagian⁴ : *Je souhaiterais revenir sur la convergence des luttes. C'est un vieux thème, mais quelque chose a changé : des outils permettent désormais de mettre en contact des gens qui ne se connaissent pas, qui ne sont proches ni géographiquement, ni culturellement, ni socialement, mais qui peuvent discuter, se documenter, se recruter, se financer. Vous avez évoqué les Gilets jaunes, les antivax : autant d'exemples de mouvements pouvant avoir intérêt à la déstabilisation de la collectivité, rendus possibles et amplifiés par les réseaux.*

Jean-Louis Gergorin⁵ : *J'ai deux remarques. La première prolonge celle qui vient d'être posée par Nicolas Arpagian : dans votre exposé, très convaincant, il manquait la dimension numérique. Or celle-ci est essentielle. Tout ce que vous avez décrit et qui est exact*

4. Directeur de la stratégie cybersécurité de Trend Micro, membre du Conseil d'orientation de l'Institut Diderot.

5. Ancien chef du Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay, consultant en stratégie, spécialiste des enjeux cyber.

ne serait pas aussi important, voire ne serait pas possible, sans l'influence déterminante des réseaux sociaux et leur manipulation, interne ou externe. Cette manipulation est considérable. Il faut une stratégie pour la contrer. Xi Jinping a dit : « Si nous ne contrôlons pas Internet, nous perdrons le pouvoir ». Et bien en ce qui nous concerne, si la République ne régule pas Internet et les réseaux sociaux, elle disparaîtra.

Deuxième remarque : une part importante des communautés originaires de l'immigration musulmane, maghrébine, subsahélienne est très attachée à la République et à la France. Il faut la mobiliser. Vous n'avez rien dit sur les moyens de le faire, or je suis sûr que vous avez des idées sur le sujet. C'est très important pour éviter un conflit de religion contre religion, origine contre origine, ce qui serait faire le jeu de nos adversaires.

Philippe Roos⁶ : *Je partage votre constat, notamment à propos de la déferlante migratoire. Le Nigeria compte 200 millions d'habitants aujourd'hui, 400 dans vingt ans, c'est-à-dire demain. Nous voyons la hauteur de la vague, il n'y a aucun doute. Néanmoins, permettez-moi de vous interroger concernant la réponse sécuritaire. Il n'y a pas une solution à tous les maux que vous décrivez. La solution tout sécuritaire me paraît un peu courte. Je pense qu'il faut s'intéresser davantage aux problèmes sociétaux qui sont d'une amplitude qui dépasse le niveau sécuritaire*

6. Général de corps aérien (2S), conseiller en géopolitique et géostratégie pour LafargeHolcim.

et demandent autre chose que des solutions en direction de la droite, la construction de 15 000 places dans les prisons, par exemple, autre chose que des mesures court-termistes une fois de plus.

J'aimerais par exemple avoir votre avis sur le service national. Celui-ci ce ne serait certes pas la solution à des problèmes qui appellent une multitude de réponses. Mais il permettrait de faire nation. Évidemment, ça coûtera de l'argent, ça déplaira et ça ne permettra pas à quelqu'un qui le soutiendrait d'être élu. Mais que pensez-vous d'un rétablissement du service national?

Thibault de Montbrial : La convergence des luttes est à la fois un vieux fantasme de la bourgeoisie traquée et de ceux qui veulent renverser le système. Crainte par les premiers, les seconds l'espèrent.

Deux convergences sont actuellement envisageables : l'une ne prend absolument pas, l'autre commence à se nouer.

Celle qui ne prend pas est celle qui verrait l'extrême gauche agréger la jeunesse des banlieues autour de son programme. La dernière fois qu'il y a eu une tentative significative en ce sens, c'était lors de l'affaire Théo, lorsqu'un jeune d'Aulnay-Sous-Bois avait été blessé par la matraque télescopique d'un policier – qui ne l'a pas violé, contrairement à ce qu'on s'est un peu hâtivement mis à dire partout. Ce fait divers avait entraîné une flambée de violence au-delà d'Aulnay-sous-Bois et, pendant

quelques jours, le renseignement territorial a vu des militants de l'extrême gauche prendre contact, non seulement par les réseaux sociaux, mais aussi en personne avec les émeutiers, en vue de provoquer un grand soir, une sorte de 2005 multiplié par dix.

Ça n'a pas pris, à mon avis pour deux raisons.

Premièrement, il existe un obstacle culturel. Des années-lumière séparent le militant d'une cellule d'extrême gauche qui sabote les transformateurs Enedis et le jeune de banlieue qui tient la cité des Marronniers. Aucune sympathie entre eux, voire de la détestation chez le second. En tout cas, pas de convergence, rien qui les ferait agir ensemble. On a vu au moment des débordements à Paris en décembre 2018, que l'extrême gauche, qui a très vite pris le pas au sein du mouvement des Gilets jaunes, agissait jusqu'en milieu d'après-midi et que les banlieues venaient seulement après en fin de journée. À aucun moment il n'y a eu de coordination, à aucun moment ils n'ont agi ensemble et les rares fois où ils se sont croisés ils se sont plutôt combattus. Donc cette convergence ne marche pas, en tout cas pour l'instant.

L'autre raison, c'est que les gens qui tiennent les banlieues sont des trafiquants qui ont intérêt à la stabilité. Mis à part un événement provoquant une émotion submergeant la discipline de leurs troupes, les trafiquants feront toujours tout pour que les banlieues soient calmes. À chaque fois qu'il y a des flambées de violence dans les banlieues, les quartiers où il y a le plus de stupéfiants sont les quartiers

les plus calmes. Le désordre est mauvais pour les affaires, même illégales.

En revanche, comme je l'ai dit, une autre convergence prend corps autour de la notion de « violences policières ». Je mets des guillemets et je vous expliquerai pourquoi. On y voit la gauche, les indigénistes, le mouvement « Justice pour Adama ». Récemment, la famille Traoré a réussi, à la faveur de l'affaire George Floyd, à faire prendre corps à la légende d'un racisme systémique de la police en France, ce qui est une aberration totale, ne serait-ce qu'en regard de sa composition. Se dessine ainsi une convergence autour de la lutte contre la « violence policière ». La notion est pourtant absurde, d'où mes guillemets. Il y a, par définition, des violences policières, puisque la police a le monopole de la violence légitime. Dire cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il n'y a pas des comportements inappropriés, mais il faut alors parler, non de violence policière, mais de violence policière illégitime, ce qui est différent. Comme toujours, le choix des mots est donc essentiel.

Il y a donc autour de la famille Traoré une convergence de luttes de tous ceux qui critiquent la police et la justice, en disant que la police tue et que la justice protège les policiers qui tuent. On voit dans les manifestations des gens qui sont des parents ou des proches de racailles notoires avec des casiers épais comme le bottin mondain, qui viennent revisiter l'histoire et mentir effrontément devant les médias pour créer de l'agitation dans les banlieues et développer, en convergence avec les

indigénistes, un sentiment d'appartenance fondée sur l'ethnie et l'origine.

Je vous livre une anecdote, révélatrice des grands combats à venir sur le sujet. J'étais en juin l'avocat d'une syndicaliste de police, Linda Kebbab, originaire d'Algérie, une femme courageuse, qui avait été traitée d'« Arabe de service » par le journaliste et militant Taha Bouhafs. Nous avons porté plainte, il y a eu un procès avec, pour défendre Taha Bouhafs, le grand avocat de ces causes-là, Arié Alimi. J'ai posé la question à Taha Bouhafs, qui est français d'origine algérienne : que diriez-vous du parcours d'un jeune issu de l'immigration qui aurait réussi à percer dans le système scolaire, grâce au mérite républicain à l'ancienne, à devenir un haut cadre de l'administration, à représenter la France et à être la fierté de notre pays par sa réussite. Taha Bouhafs m'a répondu : « ça, c'est tout ce que je combats ». C'est normal, puisque ces gens enferment chacun dans le déterminisme de ce qu'il est. Il y a ainsi une convergence entre les indigénistes, les islamistes, tous les gens qui veulent imposer dans le droit de nouvelles définitions du racisme ou de la discrimination, dont les avocats demandent aux tribunaux d'intégrer désormais à la jurisprudence sur l'application des lois antiracistes la notion de domination. De leur point de vue, ce serait en effet bien pratique, parce que ça impliquerait que seul le dominé peut être victime de racisme. Et donc quand des Maghrébins, dont beaucoup détestent les Africains subsahéliens, en insultent un, cela se passe entre dominés, donc hors de tout racisme. Quant au racisme antiblanc, par hypothèse

il ne peut exister. Vous conviendrez que la ficelle est grosse !

Concernant le cyber, trois points.

D'abord, le numérique favorise ces tentatives de convergence. C'est une évidence, compte tenu des facilités qu'il permet. Le numérique est un cauchemar pour les services de renseignement du monde entier, avec les messageries cryptées, etc.

La puissance de déstabilisation du numérique m'inquiète aussi beaucoup. Je pense en particulier aux *deepfakes*. Il est désormais possible de créer une séquence où l'on voit un dirigeant, parfaitement reproduit, tenir des propos de nature à mettre le feu au pays, notamment en relation aux sujets dont on vient de parler. Si à la suite d'un fait divers, une vidéo du président de la République française en train de tenir des propos grossièrement antimusulmans était tweetée un million de fois, cela pourrait être de nature à embraser de manière incontrôlable notre pays.

Dernier point sur ce sujet, l'immédiateté due au numérique crée une tension permanente chez les politiques, très difficile à supporter. Le général de Villiers me racontait à quel point c'était pénible quand il était chef d'État-major des armées : quand il se passait quelque chose dans le monde et qu'il y avait un écho sur Twitter dès les premières minutes, tout de suite une réunion était organisée dans l'heure avec le président pour avoir les informations et une évaluation. Or l'analyse implique un minimum de

recul, de la mise en perspective, ce qui demande du temps. Sauf que l'émotion s'empare des réseaux sociaux et que le politique demande des informations immédiates, avant même que les faits ne soient formellement établis.

Cette pression de l'immédiateté engendre aussi une tension considérable chez les responsables politiques, dont le travail est certainement bien plus éprouvant qu'il y a vingt ou trente ans. Même si le dirigeant a la sagesse d'attendre, la pression de l'opinion publique oblige à réagir très rapidement, même si c'est prématuré. Il y a ainsi de nouvelles obligations difficiles à gérer correctement qui peuvent provoquer des fautes, sous le coup de l'émotion. C'est une des conséquences liées au numérique.

Jean-Louis Gergorin a aussi posé la question de ceux qui nous sont favorables. Je tiens à souligner qu'heureusement, la majorité des gens qui vivent en France et qui sont d'origine étrangère, quelle qu'elle soit, souhaitent s'intégrer et aiment vivre chez nous. La majorité est à nos côtés. Je suis très frappé, depuis une petite dizaine d'années que je suis identifié dans le débat public sur ces questions, par le nombre de gens qui prennent contact avec moi en faisant état de leur propre expérience avant de venir en France. Notamment les Algériens, les Libanais et les Yougoslaves. Tous me disent, et je parle en particulier des musulmans, que nous ne sommes pas assez sévères, que nous sommes fous de ne pas comprendre ce qui est en train de nous arriver. Eux voient apparaître chez nous le cauchemar qu'ils ont fui il y a vingt ou trente ans.

Le problème est que des personnes comme moi-même n'avons pas de légitimité personnelle à parler de l'islam. Je peux lire, rencontrer des gens, m'informer, mais à l'arrivée je ne suis pas légitime pour m'adresser aux musulmans comme le seraient des imams et des membres de la communauté musulmane. Il y a deux ou trois ans, des imams européens ont voulu faire une tournée des lieux marqués par le terrorisme pendant l'été. Ils sont allés à Berlin, Stockholm, Paris. Ils n'ont eu au maximum que 200 personnes à leurs meetings. Où sont les autres? Où sont aussi les footballeurs et les artistes? Karim Benzema fait beaucoup plus d'audience que n'importe quel imam en France. Que ne s'exprime-t-il pas sur ces questions? Où sont les rappeurs?

Je suis l'avocat de Zineb El Rhazoui. Au moment du procès *Charlie Hebdo*, j'ai dû déposer plainte pour 24 menaces de mort en trente jours, plus 4 pour moi. Il y a eu des incidents physiques qui n'ont jamais été rendus publics, alors que nous sommes l'un et l'autre sous protection policière. Qui a envie d'être à notre place? Très peu. Le cas de Mila est aussi révélateur : ce qu'elle a dit n'était peut-être pas subtil, mais il s'agit d'une adolescente qui répondait à une salve d'insultes. Résultat : elle a reçu des centaines de menaces de mort, elle a été rejetée de partout, même d'un établissement scolaire militaire. Elle a été déscolarisée, et encore récemment, une personne jugée pour l'avoir menacée de mort, dont les policiers ont trouvé des messages pro-Daech dans son ordinateur, a été remise en liberté sous contrôle judiciaire. Où sommes-nous?

La majorité est avec nous, mais j'aimerais bien qu'elle le dise un peu plus. Le problème est qu'elle est terrorisée parce qu'en attaquer un de façon spectaculaire, ça en fait faire mille. Personne n'a envie de subir de sort de Mila.

Sur le volet sécuritaire, nous sommes bien d'accord : il n'est évidemment pas une fin en soi. Il faut de l'éducation, maintenir du social et encore beaucoup d'autres choses. Mais je vous donne un exemple : le président de la République a récemment annoncé à Marseille 250 millions pour les réhabilitations urbaines. Le problème est que c'est ce qu'on fait depuis des années. L'un des officiers responsables de ma sécurité ce jour-là, originaire du Cameroun, né à Sarcelles, m'a dit qu'il avait vu des quartiers entiers rénovés, les barres cassées, etc., mais que construire un immeuble de trois étages au lieu d'une tour de quinze étages ne change rien si vous ne cassez pas les regroupements ethniques. Cela conduit à la question des quotas. Mes échanges avec des élus locaux me conduisent à penser qu'on devrait fixer des seuils pour éviter les concentrations de gens d'une même communauté au même endroit. Ces concentrations ne rendent service à personne et compromettent l'intégration notamment dans les écoles des quartiers concernés. Une femme voilée est allée dire au président de la République en février dernier près de Montpellier que son fils n'avait jamais vu quelqu'un qui s'appelle Pierre. Mais il aurait fallu se mettre en situation de voir d'autres gens que ceux qui ne s'appellent pas Pierre.

Je suis donc d'accord sur le social, l'enseignement, mais le sécuritaire nous permet de gagner du temps. Si nous ne faisons pas de sécuritaire, cela va vraiment très mal se passer. Et beaucoup de hauts responsables de l'État que j'ai pu rencontrer prennent l'hypothèse d'une perte de contrôle extrêmement au sérieux, au point parfois d'avoir déjà pris des dispositions personnelles au cas où. Le service national, enfin... Je sais bien que ce n'est pas ce que vous vouliez dire, mais permettez-moi un bon mot : je ne pense pas que ce soit le moment d'enseigner les tactiques de combat d'infanterie à la jeunesse française. Donc le service national, non, en revanche, là où vous avez raison, c'est qu'il faut bien sûr donner envie à ces jeunes d'être avec nous et donc tout faire pour mettre en avant les gens originaires de l'immigration qui réussissent. Je suis entièrement d'accord pour faire entrer dans l'administration, dans les entreprises, des gens qui montrent leur envie d'être parmi nous. On ne peut pas dire que nous accueillons ceux qui respectent nos valeurs et veulent venir avec nous, et en même temps leur refuser des places parce que d'autres de même origine sont contre nous. Ce serait d'ailleurs faire le jeu des Frères musulmans, qui empêchent par la terreur ou le discrédit la réussite de ceux qui veulent s'intégrer. Al-Souri, dans son *Appel à la résistance islamique mondiale* de 2005, écrit très clairement que l'un des moyens du nouveau jihad pour faire tomber l'Occident, c'est de désintégrer et de réislamiser les immigrés. La tactique pour y arriver est de créer des incidents permettant de renvoyer par la victimisation l'immigré à son origine. Et donc à chaque fois que nous-mêmes le faisons, nous faisons le jeu de

nos ennemis – pas de nos adversaires, de nos ennemis, car il s'agit bien de cela.

Sébastien Meurant⁷ : *Je suis d'accord avec votre constat. Je suis Val-d'Oisien depuis toujours et je vois mon département changer très rapidement. Depuis quarante ans, le problème est connu, et je ne parle pas de Jean-Marie Le Pen, mais de gens comme Marchais, Rocard, Poniatowski, Griotteray, Braudel. Comment alors en est-on arrivé là ? Pour traiter les conséquences, il faut comprendre les causes, et donc comprendre pour quelle raison on a laissé faire les choses depuis quarante ans.*

Un sondage de l'IFOP en 2020 disait que 57 % des moins de 25 ans musulmans considèrent que la charia devrait s'appliquer en France, qu'elle est supérieure aux lois de la République. L'autorité de l'État, par ailleurs, est partout bafouée. Il y a un problème de fonctionnement de la justice, qui n'applique pas la loi, dans le même moment où les juges se font créateurs de droit, qu'il s'agisse du Conseil constitutionnel sur la fraternité ou la Cour d'appel de Bordeaux sur le concept de réfugié climatique. Où ailleurs a-t-on vu un État subventionner des associations qui attaquent ensuite ses décisions alors que c'est lui qui les nourrit ? France Terre d'Asile, association que j'ai contrôlée plusieurs fois, avec les plus grandes peines du monde, alors que c'est l'une de mes

7. Sénateur du Val-d'Oise, responsable de la mission Immigration, asile et intégration du Sénat.

fonctions, est passée en 1998 de 30 équivalents temps plein à 1 100 en 2020 : on n'y voit pas au mur le drapeau français, mais des caricatures montrant par exemple avec la légende « Bienvenue en France » un CRS tapant sur la tête d'un migrant arrivant en France. Étant sénateur du Val d'Oise, je connais bien le cas de Beaumont-sur-Oise : l'ex-maire a fui la ville, les gendarmes ont été mutés, comment l'État, comment l'autorité de l'État peut-elle être respectée sur les territoires avec de tels exemples ?

Thibault de Montbrial : Comment en est-on arrivé là ? Angélisme, lâcheté, opportunisme. Angélisme : on s'est dit, au début, que ce n'était pas grave, qu'il y a la croissance économique, qu'ils ne sont pas nombreux, que toutes les immigrations passées avaient peu ou prou réussi à s'intégrer en oubliant qu'elles avaient en commun des racines chrétiennes – on n'a sans doute pas mesuré l'effet des différences culturelles, comme des vieilles haines des suites de la guerre d'Algérie : les 800 000 ou 900 000 jeunes qui ont la double nationalité se sentent en réalité souvent beaucoup plus algériens, sauf qu'ils n'ont aucune envie de vivre en Algérie.

La lâcheté, ensuite : beaucoup de politiques, pas nécessairement de manière consciente, face aux problèmes, refusent de prendre les mesures nécessaires, parce que cela susciterait une réaction contre eux. Ils n'ont pas envie que leur nom soit associé à telle ou telle affaire. Ils sont tétonisés et ne bougent pas en espérant que ça tienne sans craquer pendant qu'ils sont là – ensuite, ce ne sera plus leur problème.

Opportunisme, enfin, à gauche comme à droite. On se rappelle que le *think tank* de gauche Terra Nova avait théorisé en 2011 le fait que, l'électorat ouvrier ayant été perdu, il fallait se rabattre vers l'électorat issu de l'immigration. Autre exemple, la campagne régionale de la gauche contre Valérie Pécresse, très inquiétante, avec des valeurs antirépublicaines. À droite, il y a beaucoup de discours, mais on constate également, notamment sur le plan local, des comportements fort ambigus, dans les Yvelines, le Val-de-Marne, un peu partout, en fait, avec des maires qui tiennent des discours martiaux, mais qui ensuite composent pour se constituer une clientèle électorale dans les mosquées. Il y aurait aussi le cas, bien documenté, de Jean-Christophe Lagarde, dont je donne le nom parce que je suis vraiment ulcéré à ce sujet.

J'en viens à l'État : oui, il est bafoué. On n'ose pas mettre en œuvre la violence légitime de l'État, par crainte des conséquences que cela entraînerait. En ce qui concerne les magistrats, j'y ai beaucoup réfléchi, puisque ce sont des gens avec qui je parle tous les jours. Il n'y a pas beaucoup de gauchistes chez les magistrats. Le Syndicat de la magistrature est très à gauche, mais il ne fait que 20 % aux élections professionnelles. La conclusion à laquelle je suis arrivé, c'est que les magistrats sont des gens de bonne foi, mais très conformistes. Ils passent par la même école, qui a une très forte cohésion intellectuelle. C'est le début d'un parcours marqué par un conformisme, un confort, des usages ce qui n'est évidemment pas mauvais en soi, mais encore faut-il qu'il existe une ouverture et une curiosité auxquelles le groupe n'incite pas. Je pense donc qu'il

y a un problème de conformisme et, pour tout vous dire, je crois qu'il faut revoir le recrutement des magistrats. Cette profession demande de l'expérience de vie et, pour ma part, je serais assez favorable à ce qu'on crée des passerelles entre les administrations relevant du ministère de l'Intérieur et celles du ministère de la Justice. Le jour où vous aurez un certain nombre d'anciens commissaires de police parmi les procureurs et les présidents de tribunaux, je pense que les choses seront un peu différentes. Mais cela nécessite de bousculer un peu ce corps et donc, là encore, d'avoir du courage politique.

Alain Houpert⁸ : *La question que je me pose, après vous avoir écouté, est : comment redonner la fierté d'être citoyen ? La cité a changé, le citoyen est devenu un administré, abonné à ses réseaux. Comment retrouver l'autorité dans une France divisée, avec des partis divisés ? Comment faire de l'autorité sur la division ? J'ajouterais une autre question : avec toutes ces divisions, quand aura-t-on un printemps arabe en France ?*

Thibault de Montbrial : Je ne sais pas, et je ne veux pas me lancer dans des scénarios de politique-fiction catastrophistes. On pourrait imaginer une offensive du Thêt islamiste, avec des attaques multiples au même moment, de préférence un jour de grande fête. J'y réfléchis, certains l'envisagent. Mais il ne serait pas constructif de jouer à se faire peur et le pire n'est jamais sûr.

8. Sénateur de la Côte-d'Or.

En revanche, vous avez magnifiquement synthétisé la question : comment faire de l'autorité sur la division ? J'ai formulé quelques propositions aujourd'hui, et il y en a 150 pages dans mon livre : certaines sont du niveau tactique de base, par exemple une réaffectation des personnels de certains services du ministère de l'Intérieur ; certaines sont quasi-philosophiques : recréer une forme de transcendance, recréer aussi une fierté et, pour cela, réinstaurer un apprentissage de notre histoire : on peut par exemple discuter du moment où la France devient la France, ne pas être croyant, mais nier qu'historiquement la France a des racines chrétiennes est absurde. Il ne s'agit pas d'avoir une culture d'agrégé, mais simplement celle qu'avait quelqu'un qui passait son bac il y a encore quinze ans. Aujourd'hui, il n'y a par exemple plus de chronologie permettant d'organiser ce qui est appris. C'est important pour, comme nous en discussions tout à l'heure, donner envie aux personnes immigrées ou issues de l'immigration de venir avec nous, de s'intégrer, de partager cette histoire formidable autour de la nation française et l'universalisme qu'elle véhicule. Il faut commencer par expliquer que nous aussi nous avons une histoire. Quand je vois comment nous avons tergiversé autour du bicentenaire de la mort de Napoléon, je suis stupéfait. Il ne s'agit pas de dire que tout est formidable, il faut avoir de la lucidité, mais il est essentiel de résister, de donner un bagage culturel qui permet de créer de la transcendance. Comment recréer une envie de faire nation alors que les gens n'ont pas les outils intellectuels et culturels nécessaires pour savoir ce qu'est la nation ?

Je vais vous dire, la raison pour laquelle je fais tout ça, c'est que je ne peux pas passer devant un cimetière militaire, voir le drapeau français, les tombes alignées, sans me dire : tous ces gens, les centaines de milliers de Verdun, ceux qui sont morts pour la France, que pensent-ils de nous aujourd'hui? Ils ont fait le Chemin des Dames, et nous ne pouvons rétablir l'ordre dans les banlieues nord de Marseille? Mais que sont-ils devenus? Que sont devenus leurs chefs? Voilà ce qu'ils pensent, voilà ce que le lieutenant Péguy doit penser de nous.

Michel-Alexandre Bailly⁹ : *Je viens de faire paraître un livre intitulé Psychiatric Profile of the Terrorists. Les organisations terroristes, pour mener leurs actions, ciblent des individus solitaires au profil psychiatrique incontestable. Les motivations de 80 % d'entre eux sont de nature profondément délirante. Il y a parmi tous ces terroristes de graves pathologies mentales. Le passage à la violence dans l'acte terroriste leur permet de trouver une issue à leur désorganisation mentale. Ce que je voudrais souligner, en déformant un peu une phrase d'Einstein, c'est que nous vivons dans un monde dangereux, non à cause de ceux qui font le mal, en l'occurrence les terroristes, mais surtout à cause de tous ceux qui regardent, laissent faire et n'ont pas de courage. C'est cela notre problème ; nous devons avoir une forme de résistance intellectuelle.*

9. Colonel (2S), expert et chercheur sur les questions de Défense et de terrorisme.

Thibault de Montbrial : Merci beaucoup ; je vous lirai avec beaucoup d'intérêt. Mais, tout en sachant que vous n'avez prononcé que quelques phrases et que je ne connais pas l'ensemble de votre propos, je suis en désaccord avec la psychiatrisation du fait terroriste. Ce serait ne pas comprendre le phénomène terroriste que de le limiter à la faille psychologique de l'opérateur.

Les opérateurs sont, pour certains, des gens un peu dérangés. C'est vrai. C'est même, avec un peu de bon sens, une forme d'évidence. Deux choses cependant. La première, c'est que les chefs islamistes comptent dessus. Ils ont mis au point un système qui ne nécessite aucun réseau organique et qui consiste à diffuser la propagande sur les réseaux en sachant qu'il y aura bien de temps en temps, sur les centaines de milliers de personnes qui y sont exposées, au moins une personne qui passera à l'acte, en particulier si elle a des faiblesses psychologiques. Ce terrorisme incité est extrêmement efficient, puisque le coût est nul : zéro formation, zéro communication, zéro logistique (armes, transports, hébergement). Les terroristes islamistes disposent à coût nul d'une infanterie composée de gens qui peuvent être des déséquilibrés. Mais c'est eux qui les déclenchent, qui leur suggèrent l'acte, ses modalités, ses finalités. Il y avait des déséquilibrés avant 2014, mais combien d'entre eux avaient recours à la voiture-bélier ?

D'où mon deuxième point : ce qui compte, pour comprendre le fait terroriste, c'est de comprendre les motivations de ceux qui le déclenchent. L'opérateur

n'a pas d'importance, sauf quand vous êtes en face de lui. Assimiler le terrorisme islamiste, ou les autres, à la folie est une erreur. Ce n'est peut-être pas ce que vous dites, mais certains sont sur cette ligne, y compris chez certaines victimes du 13 novembre. Les deux communiqués publiés au début du procès par les associations de victimes, Life for Paris et 13onze15 sont ainsi assez stupéfiants : on n'y trouve pas une seule fois le mot islamiste. Ceux qui ne reconnaissent pas la réalité idéologique et donc politique qui a motivé ceux qui nous ont attaqués se trompent. Le terrorisme est un moyen d'action politique, qui consiste à utiliser la violence au service d'une idéologie, en l'occurrence l'islamisme. L'idéologie est indissociable de l'acte.

De même, ceux qui psychotrisent le terrorisme se trompent aussi. La psychiatrie est une des dimensions du phénomène, mais c'est une dimension manipulée, de niveau tactique. Les chefs, d'une part, et les combattants solides, d'autre part, sont des idéologues purs et durs et tout sauf des fous.

André Comte-Sponville¹⁰ : *Vous avez parlé des racines chrétiennes de l'Europe. Tout athée que je sois, j'y suis extrêmement attaché. Mais je me demande si une partie du problème n'est pas là. Car à supposer que nous fassions ce que vous suggériez, secourir les bateaux et les réfugiés, mais, ensuite, les renvoyer, la première*

10. Directeur général de l'Institut Diderot..

protestation qui viendra sera celle du Pape François. Et il aura évangéliquement raison. Nous sommes pris dans une contradiction entre notre morale d'origine évangélique, qui nous pousse à accueillir le faible, sans s'interroger sur sa religion, sa race, son origine; entre cette tradition évangélique, donc, qui est en fin de compte notre humanisme, qu'on peut vivre dans la religion ou dans l'athéisme, et qui, vu de l'islam, est une marque de faiblesse, et la nécessité de résister devant les menaces qui viennent, en l'occurrence, du monde islamique.

L'une de mes hypothèses, pour résoudre cette contradiction, est de séparer morale et politique. Les Évangiles relèvent de la morale; la défense des intérêts de la France et des Français, de la politique. Les deux sont légitimes. Le Pape François est dans son rôle quand il dit qu'il faut accueillir le plus faible, l'étranger, l'orphelin, mais ça ne dit rien sur l'intérêt de la France et des Français. Je crois que tant qu'on n'acceptera pas de voir clairement la différence entre ces deux dimensions, l'une et l'autre légitimes, nous serons piégés.

Les racines chrétiennes de l'Europe, c'est très bien, mais je crois que c'est une partie du problème, quand on confond morale et politique. Confusion qui, pour le dire exactement, est le politiquement correct.

Thibault de Montbrial : Oui, ce que vous relevez est en effet à l'origine de beaucoup de confusions. Le Pape François a des positions que je considère comme extrêmement inquiétantes pour la pérennité même de

l'Église, et de toute la civilisation qui existe autour depuis deux millénaires. Je rappelle que le premier rôle, le tout premier rôle d'un gouvernement, celui qui détermine tout le reste, c'est de protéger sa population. Permettre le libre épanouissement de chacun dans la paix civile. C'est la priorité. Si ça passe par un choix concernant les gens qu'on accueille, comment, combien, qui, il faut le faire, sans aucun état d'âme. Je suis partisan du droit d'asile, qui exprime la fraternité à laquelle nous sommes tous attachés, mais il faut le réformer, notamment pour qu'il soit mis en œuvre par des gens qui ne sont pas dans l'idéologie, en n'hésitant pas à le refuser et à effectivement renvoyer ceux à qui il a été refusé. J'aborde dans mon livre plusieurs points concrets et de nature technique concernant la réforme sur le droit d'asile, qui permettraient de limiter nombre de problèmes qui y sont attachés. Je ne peux les aborder ici, mais ce que je tiens à souligner, c'est que le premier devoir d'un État et donc d'un gouvernement, est de protéger sa population. Il faut être intransigeant. Le gouvernement de la République française est là pour protéger la population française, pas les Afghans ou les Maliens qui ont décidé de ne pas rester se battre chez eux pour leur pays.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

Les publications de l'Institut Diderot

Dans la même collection

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux États-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even
- La décision en droit de santé - Didier Truchet
- Le corps ce grand oublié de la parité - Claudine Junien
- Des guerres à venir ? - Philippe Fabry
- Les traitements de la maladie de Parkinson - Alim-Louis Benabib
- La souveraineté numérique - Pierre Bellanger
- Le Brexit et maintenant - Pierre Sellal
- Les Jeux paralympiques de Paris 2024 : une opportunité de santé publique ?
Pr. François Genet & Jean Minier - Texte écrit en collaboration avec Philippe Fourny
- L'intelligence artificielle n'existe pas - Luc Julia
- Cyber : quelle(s) stratégie(s) face à l'explosion des menaces ?
Jean-Louis Gergorin & Léo Issac-Dognin
- La puissance publique face aux risques - François Vilnet & Patrick Thourot
- La guerre des métaux rares - La face cachée de la transition énergétique et numérique - Guillaume Pitron
- Comment réinventer les relations franco-russes ? - Alexandre Orlov
- La république est-elle menacée par le séparatisme ? - Bernard Rougier
- La révolution numérique met-elle en péril notre civilisation ? - Gérald Bronner
- Une croissance au service de l'environnement - Bruno Durieux

Les Carnets des Dialogues du Matin

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran

-
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
 - L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
 - L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
 - L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
 - L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
 - L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
 - L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
 - L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
 - L'avenir de la justice sociale - Laurent Berger
 - Quelles menaces numériques dans un monde hyperconnecté ?
Nicolas Arpagian
 - L'avenir de la Bioéthique - Jean Leonetti
 - Données personnelles : pour un droit de propriété ?
Pierre Bellanger et Gaspard Koenig
 - Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ? - Pierre Vermeren
 - Turquie : perspectives européennes et régionales - S.E. Ismail Hakkı Musa
 - Burn-out - le mal du siècle ? - Philippe Fossati & François Marchand
 - L'avenir de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.
Jean-Philippe Hubsch
 - L'avenir du bitcoin et du blockchain - Georges Gonthier & Ivan Odonnat
 - Le Royaume-Uni après le Brexit
Annabelle Mourougane - Frédéric de Brouwer & Pierre Beynet
 - L'avenir de la communication politique - Gaspard Gantzer
 - L'avenir du transhumanisme - Olivier Rey
 - L'économie de demain : sociale, solidaire et circulaire ?
Géraldine Lacroix & Romain Slitine
 - La transformation numérique de la défense française
Vice-amiral Arnaud Coustilliére
 - L'avenir de l'indépendance scientifique et technologique française
Gérard Longuet
 - L'avenir du Pakistan - Ardavan Amir-Aslnai
 - Le corps humain et sa propriété face aux marchés - Sylviane Agacinski
 - L'avenir de la guerre économique américaine - Ali Laïdi
 - Construire l'économie de demain - Jean Tirole

Les Notes de l'Institut Diderot

- L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert - Emmanuel Halais
- Le futur de la procréation - Pascal Nouvel
- La République à l'épreuve du communautarisme - Eric Keslassy
- Proposition pour la Chine - Pierre-Louis Ménard
- L'habitat en utopie - Thierry Paquot
- Une Assemblée nationale plus représentative - Eric Keslassy
- Où va l'Égypte ? - Ismaïl Serageldin
- Sur le service civique - Jean-Pierre Gualezzi
- La recherche en France et en Allemagne - Michèle Vallenthini

-
- Le fanatisme - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
 - De l'antisémitisme en France - Eric Keslassy
 - Je suis Charlie. Un an après... - Patrick Autréaux
 - Attachement, trauma et résilience - Boris Cyrulnik
 - La droite est-elle prête pour 2017 ? - Alexis Feertchak
 - Réinventer le travail sans l'emploi - Ariel Kyrou
 - Crise de l'École française - Jean-Hugues Barthélémy
 - À propos du revenu universel - Alexis Feertchak & Gaspard Koenig
 - Une Assemblée nationale plus représentative - *Mandature 2017-2022* - Eric Keslassy
 - L'avenir de notre modèle social français - Jacky Bontems & Aude de Castet
 - L'avenir des villes - Thierry Paquot
 - L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
 - L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
 - L'avenir du populisme - Dominique Reynié
 - L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
 - L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
 - L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
 - L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
 - L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
 - L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
 - L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
 - L'avenir du pétrole - Claude Mandil
 - L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
 - L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
 - L'avenir du travail - Dominique Médá
 - L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
 - L'avenir du logement - Olivier Mitterrand
 - L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement
 - L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
 - L'avenir du climat - Jean Jouzel
 - L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
 - L'avenir de la politique - Alain Juppé
 - L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier & Dominique Leglu
 - L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitrinal
 - L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
 - L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
 - L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
 - L'avenir des relations Franco-Russes - S.E Alexandre Orlov
 - L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille
 - L'avenir du terrorisme - Alain Bauer
 - L'avenir du politiquement correct - André Comte-Sponville & Dominique Lecourt
 - L'avenir de la zone euro - Michel Aglietta & Jacques Sapir
 - L'avenir du conflit entre chiite et sunnites - Anne-Clémentine Larroque
 - L'Iran et son avenir - S.E Ali Ahani
 - L'avenir de l'enseignement - François-Xavier Bellamy
 - L'avenir du travail à l'âge du numérique - Bruno Mettling
 - L'avenir de la géopolitique - Hubert Védrine

-
- L'avenir des armées françaises - Vincent Desportes
 - L'avenir de la paix - Dominique de Villepin
 - L'avenir des relations franco-chinoises - S.E. Zhai Jun
 - Le défi de l'islam de France - Jean-Pierre Chevènement
 - L'avenir de l'humanitaire - Olivier Berthe - Rony Brauman - Xavier Emmanuelli
 - L'avenir du Grand Paris - Philippe Yvin
 - L'avenir de la crise du Golfe entre le Qatar et ses voisins - Georges Malbrunot
 - Entre autonomie et Interdit : comment lutter contre l'obésité ?
Nicolas Bouzou & Alain Coulomb
 - L'avenir de la Corée du Nord - Juliette Morillot & Antoine Bondaz
 - Handicap et République - Pierre Gallix
 - Réflexions sur la recherche française... - Raymond Piccoli
 - Le système de santé privé en Espagne : quels enseignements pour la France ?
Didier Bazzocchi & Arnaud Chneiweiss
 - Le maquis des aides sociales - Jean-Pierre Gualezzi
 - Réformer les retraites, c'est transformer la société
Jacky Bontems & Aude de Castet
 - Le droit du travail 3.0 - Nicolas Dulac
 - L'assurance santé privée en Allemagne : quels enseignements pour la France ?
Arnaud Chneiweiss & Nadia Desmaris
 - Repenser l'habitat. Quelles solidarités pour relever le défi du logement dans une société de longévité ? - Jacky Bontems & Aude de Castet
 - De la nation universelle au territoire-monde - Marc Soléry
 - L'intelligence économique - Colonel (H) Dominique Fonvielle
 - Pour un Code de l'enfance - Arnaud de Belenet

Les Entretiens de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique
- L'avenir de l'Afrique

Autorité : « enjeu pluriel » pour la présidentielle de 2022 ?

Qu'il faille rétablir l'autorité, dans notre pays, beaucoup l'ont dit. Mais Thibault de Montbrial le justifie avec une fermeté particulière. C'est qu'il est plus inquiet que la plupart.

La France, à ses yeux, est une espèce de Titanic : « Nous sommes en train de sombrer, suffisamment vite pour qu'on s'en rende compte, pas assez pour que les gens comprennent qu'il est temps d'arrêter la musique sur le pont du paquebot ». Pessimisme ? Dramatisation excessive ? Ou bien lucidité et franchise, qui changent heureusement des platitudes du « politiquement correct » ?

Le lecteur jugera. Thibault de Monbrial est un lanceur d'alerte. Nul n'est tenu de le suivre. Mais on aurait tort de ne pas l'écouter.

Il appelle à un sursaut : il faut « avoir le courage d'exercer l'autorité », c'est-à-dire « d'oser appliquer nos lois ».

Sur ce dernier point au moins, il me semble qu'un démocrate ne peut qu'être d'accord. La démocratie, c'est le pouvoir du peuple. S'il n'y a plus de pouvoir, ou si ce dernier ne sait plus (ou n'ose plus) se faire obéir, il n'y a plus de démocratie.

André COMTE-SPONVILLE

Directeur général de l'Institut Diderot

Thibault DE MONTBRIAL



Thibault de Montbrial est avocat pénaliste au Barreau de Paris, spécialisé dans la défense des forces de l'ordre et des victimes du terrorisme. Président fondateur du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure (CRSI), il enseigne dans les Écoles de Police ainsi qu'en Master 2 de droit pénal à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Dernier ouvrage « Osons l'autorité » (L'Observatoire, 2020).